

Réf: Dossier N° 034162

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAST FOOD AFRICA LIMITED » en abrégé « FFAL SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 9ème TRANCHE,
LOT 499- 498- 497, ILOT 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAST FOOD AFRICA LIMITED » en abrégé « FFAL SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte D'ivoire et à l'Etranger :

- L'exploitation de restaurant et de sandwicherie
- La production et la commercialisation de produits alimentaires

Et d'une manière générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 9ème TRANCHE, LOT 499- 498- 497, ILOT 23

Dirigeant(s) : M EL AMINE ALI (GÉRANT), M JOHN JAMIL EL KOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03752 du 02/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24380/GTCA/RC/2021 du 02/09/2021

